

COMPTE-RENDU DU COMITE CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS (CCAN)

Réunion du 17 octobre 2018

Le comité s'est réuni le 17 octobre 2018 au siège social de l'entreprise.

Chaque point de l'ordre du jour a été examiné :

- 1- Actualité de Natixis
- 2- La gouvernance de Natixis
- 3- Atelier sur le lexique financier
- 4- Les réalisations et ambitions de Natixis en matière de digital
- 5- Calendrier 2019

1. Actualité de Natixis

Natixis a remporté ce mois-ci deux trophées :

- Le prix de l'AGEFI « Démocratie actionnariale, transparence de l'information et qualité de la communication » dans la catégorie SBF 80.

Ce prix salue :

- l'existence d'un Comité consultatif des actionnaires
 - l'organisation de réunions d'information à destination des actionnaires
 - la brochure de convocation à l'assemblée générale et sa traduction en anglais
 - l'existence d'un espace aisément accessible sur le site internet dédié à l'assemblée générale
 - les résolutions distinctes pour chaque convention réglementée
 - l'utilisation de VOTACCESS par la société
 - la publication d'un résumé de l'assemblée générale sur le site Internet de la société
 - la publication des questions-réponses posées par les actionnaires lors de l'assemblée
 - l'enregistrement vidéo de l'assemblée générale disponible sur le site Internet de la société.
- Le prix « Brochure de convocation » par l'agence Labrador (expert et leader de l'information réglementée).

Eugénie Mehler, responsable communication actionnaires, remercie le Comité Consultatif qu'elle associe à ces distinctions car les travaux du Comité permettent d'améliorer la qualité du service aux actionnaires individuels.

Puis les membres échangent avec Damien Souchet, le Directeur de la communication financière, sur le projet de cession par Natixis et d'acquisition par BPCE SA des métiers Affacturage, Cautions & garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres pour un prix de 2,7 Md€ et de l'éventuel rapprochement industriel des activités de paiement avec celles du groupe Ingenico.

Les membres s'interrogent sur ces projets qui ne sont pas inscrits dans le plan stratégique New Dimension.

Damien Souchet indique que le projet de cession à BPCE concerne 5 activités destinées à la clientèle de détail des réseaux du Groupe BPCE. Ce mouvement permettrait ainsi à BPCE d'harmoniser son offre et de potentiellement développer ces métiers à l'échelle européenne.

Pour Natixis, cette cession libèrerait jusqu'à 2,5 milliards d'euros de capital qui pourront être investis principalement dans la gestion d'actifs. Cet investissement serait en conformité avec la stratégie « asset-light » qui consiste générer du résultat sans augmenter la taille du bilan, sans demander plus de capital. Damien Souchet rappelle que le retour sur fonds propres des métiers cédés est inférieur à celui des métiers en gestion d'actifs.

Ensuite, il précise qu'en l'absence d'acquisition 1,5 milliards d'euros seront distribués sous forme de dividende exceptionnel.

En ce qui concerne, le métier des paiements, Damien Souchet confirme que ce métier reste chez Natixis et que les discussions sont préliminaires avec Ingénico. Si elles aboutissaient, elles permettraient à Natixis de se développer son activité de paiements à l'international et qu'à ce jour les ¾ des revenus de ce métier proviennent de l'activité en France.

2. La gouvernance de Natixis

Après un rappel sur les changements de dirigeants de Natixis intervenus le 1^{er} juin dernier, soit la nomination de François Riahi en tant que Directeur général en remplacement de Laurent Mignon qui devient le Président du Conseil d'administration, et la composition du capital de Natixis, Eugénie Mehler cède la parole à la Secrétaire du Conseil de Natixis, Aline Braillard, qui présente la gouvernance de Natixis.

Dans un premier temps, Aline Braillard décrit l'organisation et les missions de la Direction Corporate Governance dont elle est Directrice.

L'équipe de 15 personnes est composée de 11 juristes et 4 assistantes. Les domaines d'interventions sont en nombre de 4 :

- Gouvernance et vie sociale de Natixis (Conseil d'administration, ses comités spécialisés, l'assemblée générale et le document de référence).
- Gouvernance et vie sociale des filiales de Natixis (Conseils d'administration, assemblées générales, des filiales de Natixis, actualité et veille sur le droit des sociétés, questions de l'ACPR sur la gouvernance des filiales).
- Délégation de pouvoirs et signatures (Gestion du dispositif juridique encadrant les délégations de pouvoirs et de signatures de Natixis et administration de l'outil informatique).
- Gestion et suivi du portefeuille des marques de Natixis et de ses filiales et protection des marques par tous les moyens juridiques appropriés.

Puis, Aline Braillard indique que c'est l'assemblée générale qui nomme et révoque le conseil d'administration qui lui-même nomme et révoque le Directeur général.

Elle rappelle que le conseil comprend 5 comités spécialisés, tous présidés par un administrateur indépendant :

- Le comité d'audit (qui assiste le conseil d'administration dans l'examen des comptes et du budget).
- Le comité des risques (dont la mission principale est d'assister le conseil dans la surveillance des risques et le suivi du contrôle interne).
- Le comité des nominations (qui assiste le conseil sur la nomination des mandataires sociaux et sur l'évaluation de leurs compétences et/ou de leur indépendance).
- Le comité des rémunérations (qui assiste le conseil d'administration sur la détermination de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, et de la population « régulée »).
- Le comité stratégique.

Les échanges avec les membres du Comité portent ensuite sur le code de gouvernement AFEP-MEDEF auquel se réfère Natixis, la participation de salariés ou d'administrateurs étrangers au sein du conseil d'administration.

3. Atelier sur le lexique financier

Dans le but de remplacer le lexique financier des mots-clefs de la finance de 2011 et afin de répondre à la demande des Membres du Comité consultatif lors de l'auto-évaluation des travaux de 2017, Arlette Le Goasduff, en charge du Club des actionnaires, anime un atelier sur le lexique.

Le travail a consisté à réagir sur les mots et définitions proposés.

Le temps imparti n'ayant pas suffi pour balayer la totalité des entrées de ce lexique, il est décidé que les membres du Comité poursuivront leur travail de leur domicile et feront parvenir leur retour par mail ou courrier.

4. Les réalisations et ambitions de Natixis en matière de digital

Puis, Luc Barnaud, le Chief Digital & Technology Officer de Natixis, a présenté les réalisations et ambitions de Natixis en matière de digital.

La mission de l'équipe Digital Office consiste à animer et faciliter la transformation numérique des différents métiers Natixis dans le cadre du plan stratégique New Dimension. Cette transformation, qui représente des opportunités pour Natixis, se fait dans un environnement changeant marqué par l'émergence de fintechs, la mise en œuvre de nouvelles régulations, l'évolution des attentes clients et l'arrivée de technologies en rupture.

Le volet digital du plan New Dimension repose sur 4 piliers :

- L'efficacité des processus métier grâce à une meilleure utilisation de la data et des nouvelles technologies.
- L'amélioration de l'expérience clients par le biais de la digitalisation des parcours clients, le développement de nouveaux services (selfcare...) et l'enrichissement des modes d'interactions entre Natixis et ses clients.
- Les opportunités de croissance avec le développement de nouveaux modèles de distribution, de partenariats.

- La transformation digitale interne afin de mobiliser l'ensemble des collaborateurs de Natixis et développer de nouveaux modes de fonctionnements, plus collaboratifs.

Les ressources du budget informatique allouées à ce plan digital seront d'au moins 450 millions d'euros sur la période 2018/2020.

5. Calendrier financier 2019

Enfin, la réunion se termine avec un rappel du calendrier financier pour 2019 :

| Événements | Dates |
|---|---|
| Résultats annuels 2018 | 12 février 2019, après Bourse (quiet period débute le 22 janvier 2019) |
| Résultats du premier trimestre 2019 | 9 mai 2019, après Bourse (quiet period débute le 18 avril 2019) |
| Assemblée générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2018) | 28 mai 2019 à 15h, au Palais Brongniart – 25 place de la Bourse – 75002 Paris |
| Résultats du deuxième trimestre 2019 | 1 ^{er} août 2019, après Bourse (quiet period débute le 11 juillet 2019) |
| Résultats du troisième trimestre 2019 | 7 novembre 2019, après Bourse (quiet period débute le 17 octobre 2019) |